

19 février 2003

03.115

Interpellation du groupe radical

Estimations fiscales: machiavélisme, incompétences ou circonstances atténuantes?

Les comptes 2002 présentent un déficit de 28,6 millions de francs, situation moins mauvaise que celle budgétisée. Nous nous en réjouissons.

La prévision faite en septembre dernier laissait entrevoir un déficit pour 2002 de 90 millions de francs. Cette prévision, qui s'est avérée totalement erronée, provient principalement du chapitre des recettes fiscales. Cette situation éveille de multiples interrogations considérant que l'annonce de la prétendue catastrophe des finances cantonales intervenait durant le débat fiscal sur les successions; de plus, à la même période, le gouvernement tergiversait quant au sort à donner aux 4 initiatives!

Quelle est l'origine du problème?

Y a-t-il eu une démarche machiavélique du Conseil d'Etat (ou de l'un de ses représentants ou à l'intérieur de l'administration) visant à créer une psychose sur l'état des finances cantonales afin de déstabiliser les protagonistes des réductions fiscales?

Y a-t-il incompétences au sein des services chargés des estimations fiscales et financières ou insuffisamment de moyens et d'outils pour assumer cette planification? Dans le comparatif des finances cantonales 2001 de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), au chapitre de la qualité de la prévision des recettes fiscales, Neuchâtel est déjà particulièrement mal noté!

Le changement du système de taxation, les adaptations de la loi fiscale, les modifications rapides de la conjoncture ou d'autres facteurs représentent-ils des circonstances atténuantes?

Et demain?

Cette grossière erreur n'est pas tolérable. Elle discrédite les autorités politiques quant à leurs aptitudes à la conduite du ménage cantonal, elle conduit à des appréciations erronées et induit des choix stratégiques effectués sur des bases incorrectes. Quelles appréciations politiques et financières le Conseil d'Etat fait-il de la situation? Quelles mesures a-t-il prises ou va-t-il entreprendre pour que notre canton puisse se référer à l'avenir à des prévisions moins fantaisistes?

Signataires: R. Debély, B. Zumsteg, J. Tschanz, Y. Morel, M. Desaulles-Bovay, M. Schafroth, D. Cottier, W. Geiser, R. Tanner, M. Grossmann, P. Sandoz, W. Haag, G. Pavillon, R. Comte et J.-B. Wälti.